

LES CONSTRUCTIONS PSEUDO-CLIVÉES EN FRANÇAIS CONTEMPORAIN

Marie Noëlle ROUBAUD

Honoré Champion, Paris, collection *Les français parlés : textes et études* — 2000 — ISBN 2-7453-0206-X — 446 p

Revue critique

À côté du dispositif direct sujet – verbe – compléments, le français dispose de nombreux constructions syntaxiques (antépositions, dislocations, clivées...) permettant de mettre en avant une information particulière dans un énoncé. Parmi celles-ci, Marie-Noëlle Roubaud s'est intéressée à un dispositif particulier plus étudié dans le monde anglo-saxon qu'en français : les pseudo-clivées (*pseudo-clefts* en anglais). Cette construction peut se décrire relativement simplement. Elle correspond à un énoncé commençant à un élément en *Ce Qu-* (ce qui, ce que, ce à quoi...), appelé proforme et introduisant le thème de l'énoncé, suivis par l'élément *c'est* (ce sont...) introduisant le rhème et qui est appelé par l'auteur — d'un point de vue purement syntaxique — *réalisation lexicale de la proforme* (ou *lexique* en abrégé). Par exemple :

(a) *ce qui m'a plu c'est le thème de l'ouvrage.*

thème	rhème
-------	-------

Par delà son apparente simplicité, ce dispositif englobe une grande variété de constructions. Donnons-en quelques exemples tirés de cet ouvrage⁵⁷ :

(b) *ce dont je me plains c'est de la pluie*

(c) *le plus qui m'intéresse c'est le prix*

(d) *ce qu'on peut discuter c'est s'il faut le faire ou pas le faire*

(e) *celui que je préfère c'est docteur*

(f) *l'important c'est la cohérence de la grammaire*

L'auteur se propose de rendre compte, à partir d'un corpus conséquent d'exemples attestés (1400 énoncés), d'une analyse syntaxique exhaustive de ce dispositif « fréquent » aussi bien à l'oral qu'à l'écrit en français.

Après avoir brièvement présenté le dispositif de pseudo-clivage (introduction), l'auteur nous propose tout d'abord (chapitre premier) un état de l'art des différents travaux ayant déjà porté sur ce type de construction. Elle distingue plusieurs courants d'analyse répondant à des motivations différentes et complémentaires (analyse en thème/rhème, stylistique, intonative, purement syntaxique...). Cet état de l'art est particulièrement complet. Non contente de nous citer les principaux travaux qui ont pu être menés aussi bien sur le français que sur l'anglais tout au long du XX^{ème} siècle, l'auteur s'est par exemple intéressée aux travaux de grammairiens remontant jusqu'à Vaugelas, voire à des

textes du XIX^{ème} siècle produits par l'éducation nationale ! Cette richesse bibliographique désoriente cependant le lecteur. Ce chapitre pêche en effet par manque de synthèse, ou parfois par des présentations de travaux qui s'avèrent trop succinctes pour être réellement utiles à la compréhension. Heureusement, le reste de l'ouvrage fait une utilisation bien plus judicieuse de la bibliographie existante sur le sujet.

Les chapitres suivants sont précisément l'occasion d'une analyse détaillée et exhaustive des différentes constructions pseudo-clivées observées sur le corpus recueilli par l'auteur. Après avoir étudié ce dispositif dans sa globalité (chapitre II), l'auteur s'attarde tout d'abord sur les différentes réalisations de la proforme (chapitre III) puis (chapitre IV et V) sur les différents types de constructions correspondant à des réalisations de la proforme respectivement verbales ou non verbales. L'ouvrage se termine enfin par un étude du rôle de l'adjectif dans les pseudo-clivées (chapitre VI) ainsi que celui des verbes constructeurs du dispositif, c'est-à-dire des verbes présents dans la partie proforme de l'énoncé. Dès que le nombre d'énoncés le permet, une analyse statistique des constructions observées est fournie, qui donne le plus souvent un éclairage très intéressant aux propos de l'auteur.

Il n'est pas question pour moi de résumer ici les principales observations et interprétations de l'auteur. Celles-ci me paraissent d'ailleurs ne donner prise qu'à de très rares réserves du fait de l'approche méthodologique totalement objective suivie par l'auteur. Suivant une démarche de plus en plus fréquente en linguistique de corpus, Marie-Noëlle Roubaud prend en effet les exemples qu'elle observe pour ce qu'ils sont, sans aucun parti pris normatif ou théorique. Dans son étude des pseudo-clivées à réalisation lexicale infinitive (§ 5.1.2.2.), l'auteur nous montre ainsi que le locuteur dispose d'une variété de choix pour exprimer la préposition mise en jeu dans l'énoncé :

(1) *ce à quoi je m'amusais c'est à ramasser les pochettes*

(2) *ce à quoi je m'amusais c'est ramasser les pochettes*

(3) *ce que je m'amusais c'est à ramasser les pochettes*

(4) *ce que je m'amusais c'est ramasser les pochettes*

Ces énoncés — le dernier en particulier — sont susceptibles de choquer la « compétence » de bien des locuteurs. Il ne fait aucun doute qu'ils seraient rejetés comme fautifs par bien des grammairiens. Cependant, exemples à l'appui, Marie-Noëlle Roubaud montre que ces constructions font partie d'un continuum de variétés

⁵⁷ Dans l'énoncé (f), on remarquera ainsi que le rôle de proforme est joué par un adjectif nominalisé.

d'expression et répondent à des motivations parfaitement légitimes.

De même, certaines analyses de l'auteur montrent (§ 2.3.1. et § 5.2.2. par exemple) qu'on ne peut toujours construire un énoncé-source à dispositif direct à partir duquel on pourrait dériver par transformation l'énoncé pseudo-clivé observé. L'exemple ci-dessous (page 169) est à ce titre éclairant : la naturalité de l'énoncé-source supposé avoir produit la pseudo-clivée semble en effet bien aléatoire...

(pseudo-clivée) *ce qui est bien français c'est qu'on ne respecte pas les limites de vitesse*

(direct) * *il est bien français qu'on ne respecte par les limites de vitesse*

Le dispositif pseudo-clivé permet donc une plus grande liberté de construction que le dispositif direct. Il permet ainsi de répondre à des besoins énonciatifs qui ne sauraient être satisfaits autrement. On notera par ailleurs que ces observations jettent une pierre de plus dans le jardin des transformationalistes qui ont gardé une certaine influence en linguistique, à la différence de l'ingénierie des langues. Ceci montre combien ce type d'étude de corpus très précise peut revêtir une portée plus grande que celle qui lui est *a priori* assignée : *small is beautiful*, voilà qui pourrait résumer un ouvrage qui ne verse jamais dans les travers de l'étude introspective du langage, mais qui traduit au contraire une maîtrise dans l'analyse objective de faits de langues réels.

Je me permettrai cependant, en guise de conclusion, de relever deux limites à ce travail. La première concerne les analyses statistiques présentées par l'auteur. Si elles concernent le plus souvent un nombre conséquent d'observations, on peut cependant s'interroger sur leur significativité. En effet, le corpus sur lequel s'appuie l'auteur est suffisamment hétéroclite pour qu'on puisse douter de sa représentativité. S'il regroupe une diversité significative de genres écrits et oraux, ce corpus semble en effet plus destiné à des études différentielles qu'à une description représentative — d'un point de vue quantitatif, bien entendu — du français contemporain. Comment interpréter une statistique globale regroupant des exemples littéraires, de l'oral conversationnel et des extraits de magazines de programmes télévisés... À mon sens, il aurait été souhaitable de procéder à une étude différentielle par genres afin de distinguer d'une part ce qui relève du dispositif de pseudo-clivage en général et d'autre part les spécificités d'usages et de construction de ce dispositif dans un genre donné. Au moins une étude en moyenne et écart-type accompagnée des tests statistiques afférents (test de Student, de Wilcoxon) aurait-elle pu être menée. Ce type d'étude recouperait peut-être les observations de l'auteur. Elle mérite en tout cas d'être effectuée.

L'autre regret que me donne la lecture de cet ouvrage est à la mesure de l'intérêt qu'il suscite. Il porte sur le cadre strictement délimité de cette étude. Dès la première phrase de l'ouvrage, l'auteur affiche clairement son objectif :

« *Cet ouvrage veut rendre compte d'une recherche faite en syntaxe* » (page 9, souligné par nous)

Ce contrat est sans aucun doute rempli : cet ouvrage constituera à n'en pas douter, de par sa précision et son

exhaustivité, une référence francophone en matière d'étude syntaxique des constructions pseudo-clivées. Cependant, l'emploi du dispositif pseudo-clivé répond à des motivations discursives qui ne sont que rarement abordées ici. On aurait donc aimé que l'auteur élargisse le champ de son investigation et aborde la question du lien entre motivation pragmatique et réalisation syntaxique des énoncés pseudo-clivés. Dépassant le « simple » objectif d'une description éthérée d'un procédé linguistique au profit d'une tentative de compréhension en contexte énonciatif, ce livre aurait eu une portée encore plus grande.

Il n'en reste pas moins que cet ouvrage représente une contribution très intéressante en matière d'étude syntaxique du français contemporain. De par son propos volontairement limité à un sujet précis, il est à craindre qu'il ne s'adresse qu'à un public relativement restreint de spécialistes. Aussi doit-on préciser que sa lecture reste très accessible à toute personne intéressée par l'étude du langage et qu'il est représentatif des recherches syntaxiques actuelles en linguistique de corpus. Cette discipline se rapproche de plus en plus des démarches objectives que l'on peut rencontrer en psychologie expérimentale ou en psycholinguistique. Voilà peut-être une invitation de plus, pour le chercheur en sciences cognitives, à consulter cet ouvrage.

L'auteur de la revue critique



Jean-Yves Antoine est maître de conférences en informatique à l'Université de Bretagne Sud. Il dirige le groupe de recherche en ingénierie linguistique du VALORIA, où il conduit des travaux sur la compréhension de la parole, l'aide à la communication aux handicapés,

l'évaluation des systèmes de dialogue ainsi que des recherches en linguistique de corpus. Il est rédacteur en chef de la revue *In Cognito*.

La réponse de l'auteur

Ce corpus, constitué au fil des années, n'est en effet pas équilibré en genres. La constitution d'un corpus équilibré de grande taille semble hélas hors de portée pour le futur immédiatement prévisible. La diversité des exemples recueillis montre bien toutefois que tout individu produit des constructions pseudo-clivées et qu'il faut désormais les considérer comme des constructions syntaxiques du français. Les pourcentages dans cette étude de corpus ne prétendent pas avoir une valeur statistique, mais constituent simplement des indications de tendance sur le type de proforme (ou de lexique réalisé après *c'est*) le plus fréquemment recensé ou encore des informations lexicales sur le verbe constructeur (ou l'adjectif) pris par ce dispositif. Au-delà de ces chiffres, c'est l'étude des contextes d'apparition qu'il faut compléter afin de préciser les situations d'énonciation propices à cette construction. Cette recherche contextuelle, actuellement en cours, soulève le problème du tri informatique des énoncés et oblige à ajuster la description syntaxique.